

## 6,63 milliards de yuans pour des infractions liées à l'environnement

Dossier de la rédaction de H2o  
April 2017

Les autorités environnementales chinoises ont infligé en 2016, 124 000 sanctions à des entreprises pour des infractions liées à l'environnement, représentant un montant cumulé d'amendes de 6,63 milliards de yuans (959,5 millions de dollars), a déclaré Chen Jining, ministre de la Protection de l'Environnement. Ces amendes ont enregistré une hausse de 56 % par rapport à l'année précédente, le ministre lors d'une conférence de presse organisée en marge de la session parlementaire annuelle.

En 2017, le ministère effectuera des inspections environnementales dans 15 autres régions de niveau provincial afin de vérifier leurs efforts de lutte contre la pollution. La Chine renforcera l'application de la loi dans le but de maintenir une position ferme vis-à-vis des pratiques illégales, a déclaré M. Chen, promettant une "tolérance zéro" à l'égard de ces infractions. La loi révisée sur la protection de l'environnement est entrée en vigueur en janvier 2015. Elle est considérée comme la plus stricte à ce jour, imposant des sanctions sévères aux pollueurs mais en soulignant également les obligations du gouvernement en la matière.

Xinhua à